

COMMUNE DE SAINTE-CROIX

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Réunion en mairie n° 11 du 14 décembre 2012 à 14 heures

Participants : M. MARRETMaire
M. CHABERTAdjoint
M^{me} GONIN.....Conseillère et exploitante agricole
M^{me} MONTAGNE.....Conseillère
M^{me} OBADIAConseillère
M. JUSSELMEConseiller
M. GERGONDETUrbaniste

Excusés : M. LEVRATAdjoint et exploitant agricole
M. CURTATConseiller
M^{me} BESSON.....Conseillère
M^{me} MARTIN.....Conseillère
M. TRUCConseiller



Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les participants.

Monsieur le Préfet a adressé à Monsieur le Maire une note relative aux enjeux des politiques publiques sur la commune, mentionnée par Monsieur CRASSIN lors de la précédente réunion. Plusieurs points relevés par les représentants de la Municipalité sont examinés.

Monsieur GERGONDET présente ensuite une proposition de rédaction du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), à laquelle quelques adaptations sont apportées. Sont déclinées les orientations suivantes :

- Préserver l'environnement et le cadre de vie en assurant :
 - La protection de l'agriculture ;
 - La protection de la biodiversité ;
 - La protection de la ressource en eau ;
 - La protection des paysages ;
 - La protection du patrimoine bâti ;
 - La prévention des risques et des nuisances ;
- Maîtriser et organiser un développement urbain respectueux de la ruralité et encourageant la vie sociale :
 - En favorisant le rajeunissement de la population ;
 - En prévoyant un développement maîtrisé et progressif ;
 - En densifiant le village ;
 - En prévoyant l'extension du village ;
 - En diversifiant l'offre d'habitat au sein des secteurs de développement ;
 - En organisant l'urbanisation de ces secteurs ;
- Renforcer l'offre en équipements :
 - En développant les équipements du cœur du village ;
 - En prévoyant la construction d'une nouvelle salle polyvalente ;
 - En prenant en compte le projet de nouvelle station d'épuration mené par la 3CM ;
 - En anticipant le maillage en fibre optique ;

- Permettre le maintien du tissu économique local et l'implantation d'activités de proximité :
 - En préservant l'outil de travail agricole ;
 - En permettant le développement des activités locales.

Les orientations générales du projet de PADD seront examinées avec les personnes publiques associées lors de la prochaine réunion. Elle se tiendra en mairie le :

Jeudi 10 janvier 2013 à 14 heures

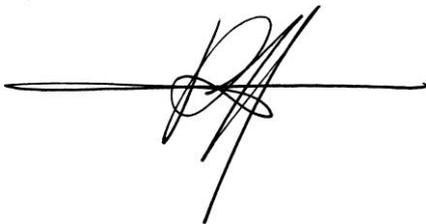
Elles feront l'objet d'un débat au sein du conseil municipal le :

Lundi 14 janvier 2014

Dans le cadre de la concertation, les représentants de la Municipalité, accompagnés par Monsieur GERGONDET, débattront ensuite de ces orientations lors d'une réunion publique.

Rédigé par l'Urbaniste,
R. GERGONDET

Lu et approuvé par le Maire,
R. MARRET

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a stylized, overlapping scribble above it, positioned below the name R. GERGONDET.